

# QUAND LA CONTESTATION SE DÉPLOIE€DANS LES INSTITUTIONS

**Mary F Katzenstein**

**Presses de Sciences Po | Sociétés contemporaines**

**2012/1 - n° 85**  
**pages 111 à 131**

**ISSN 1150-1944**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-1-page-111.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Katzenstein Mary F, « Quand la contestation se déploie€dans les institutions »,  
*Sociétés contemporaines*, 2012/1 n° 85, p. 111-131. DOI : 10.3917/soco.085.0111  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Quand la contestation se déploie dans les institutions

Dans *Faithful and Fearless* (1998), la sociologue Mary Katzenstein, professeure au département « Government » de l'université de Cornell aux États-Unis, prend pour objet les mobilisations féministes qui se sont déployées, aux États-Unis, au cœur-même de deux institutions particulièrement contraignantes, l'armée et l'Église catholique. Elle montre comment ces luttes ont pu se développer grâce à l'existence d'espaces protégés au sein de ces institutions, que Katzenstein qualifie d'« habitats institutionnels ». Si ces « habitats » ont permis l'affirmation d'une voix critique au sein de ces institutions, chaque contexte institutionnel n'en a pas moins imposé ses propres contraintes aux mobilisations, contribuant fortement à les façonner tant dans les objectifs poursuivis que dans les modes d'action privilégiés, notamment pour ce qui a trait à leur rapport au droit (militantisme « de groupe d'intérêt », modéré et façonné par le cadre normatif de l'égalité des droits dans l'armée, vs militantisme « discursif » et radical dans l'Église catholique, dans un contexte où le droit et les institutions judiciaires ne représentaient pas un levier efficace en vue des transformations souhaitées).

Les deux premiers chapitres de l'ouvrage, dont nous traduisons ici des extraits, remettent en perspective les cas étudiés par Mary Katzenstein (luttes féministes au sein de l'armée et de l'Église catholique) par rapport à un processus plus général de déploiement de la contestation à l'intérieur des institutions au fil du xx<sup>e</sup> siècle (et plus nettement dans ses trois dernières décennies), phénomène qu'elle illustre à partir d'exemples d'autres mobilisations intra-institutionnelles de la part de minorités ethniques notamment.

Cette analyse de la politique contestataire intra-institutionnelle la conduit à proposer deux reformulations conceptuelles pour la sociologie des mouvements sociaux. Il s'agit d'une part de substituer, à la dichotomie entre l'intérieur et l'extérieur des institutions, une analyse en termes de *continuum* prenant en considération les différentes facettes des liens de dépendance/allégeance (financière, organisationnelle, discursive) des militantes à l'égard des institutions. D'autre part, Mary Katzenstein propose, à rebours des analyses assimilant institutionnalisation et déradicalisation, de désindexer la question du lieu de la contestation (en dedans ou en dehors des institutions) des questions ayant trait aux modes d'action et au contenu des revendications. Les contestations intra-institutionnelles peuvent ainsi être envisagées dans toute leur portée potentiellement subversive. *Faithful and Fearless* est une contribution théorique majeure aux débats sur la définition même de l'objet « mouvement social », qui ont agité le champ de la sociologie des mouvements sociaux aux États-Unis depuis la seconde moitié des années 1990. Par ses recherches, Mary Katzenstein a en effet ébranlé l'un des piliers de la définition des mouvements sociaux et de la « politique contestataire », à savoir leur position à l'extérieur (et contre) les institutions dominantes – en premier lieu l'État.

[Extraits des chapitres 1 (pp. 3-8) et 2 (pp. 36-42) de KATZENSTEIN Mary F., 1998 *Faithful and Fearless. Moving Feminist Protest Inside the Church and Military*, Princeton : Princeton University Press<sup>1</sup>.

Traduits de l'anglais par Laure Bereni et Anne Revillard.]

1/ © 1998 by Princeton University Press. Publié avec l'autorisation de Princeton University Press. Tous nos remerciements à la French American Foundation (<http://www.frenchamerican.org/>) dont le soutien

**Pour comprendre l'émergence des politiques du genre, de la race et de la sexualité dans la société américaine contemporaine, il faut reconnaître l'importance de la contestation à l'intérieur des institutions.**

La contestation, dans la société américaine, s'est déplacée à l'intérieur des institutions. Les marches, les grèves et les manifestations se sont faites plus rares ces dernières années ; pourtant, on associe toujours couramment l'idée de contestation à l'image de militant-e-s brandissant des banderoles dont les *job actions*, piquets de grèves, *sit-ins* et processions diverses remplissaient les colonnes des journaux et animaient les informations télévisées il y a quelques décennies. Cet ouvrage s'adresse à celles et ceux qui ont appris à croire que la contestation ne se produit que dans la rue, et voudrait attirer leur attention sur une nouvelle réalité institutionnelle : pour comprendre l'émergence des politiques du genre, de la race et de la sexualité dans la société américaine contemporaine, il faut reconnaître l'importance de la contestation à l'intérieur des institutions<sup>2</sup>. Circonscrire la définition de la contestation à des actions telles que les grèves de travailleurs, les émeutes raciales, les manifestations en faveur des droits civiques, les marches pour le droit de choisir (*pro-choice*), contre l'avortement ou encore la *gay pride*, revient à ignorer un territoire où se déploient des luttes majeures autour du pouvoir, des ressources et du statut dans la société américaine contemporaine. Ce qui nous apparaît aujourd'hui comme les batailles autour du « multiculturalisme », de la « guerre des cultures » et du « politiquement correct » résulte du déploiement de la contestation dans des espaces institutionnels *mainstream* à l'intérieur de l'État comme de la société civile.

Il me semble qu'on a tendance à oublier à quel point les revendications ethniques, raciales et de genre qui ont proliféré au sein des institutions dominantes de la société et de l'économie américaines constituent une réalité nouvelle. Bien sûr, les intérêts de groupes ont de longue date été affirmés dans le champ de la politique électorale. Mais les grandes institutions économiques et sociales ont longtemps été relativement épargnées par ces luttes autour du statut et des ressources. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup>, les institutions les plus puissantes, à dominante protestante, blanche et masculine – qu'il s'agisse des universités privées et publiques, des cabinets médicaux, juridiques ou d'affaires, des ordres fraternels, ou encore de la presse d'élite – n'étaient pas des

financier a rendu possible l'obtention des droits de traduction. Nous tenons également à remercier chaleureusement Mary F. Katzenstein pour son appui à notre démarche.

2/ On associe couramment aux travaux de Richard A. Cloward et Frances Fox Piven l'importance de la contestation de rue, à caractère spectaculaire (Piven, Cloward 1971, 1977). Dans un article plus récent, Piven et Cloward soulignent l'intérêt des « continuités entre la vie sociale conventionnelle et la mobilisation collective » mises en lumière par la littérature sur la mobilisation des ressources. Leur article, cependant, recommande de ne pas « estomper la distinction entre des formes d'action collective normatives et non normatives » (Piven, Cloward, 1992 : 301). On trouvera une synthèse utile de l'abondante littérature sur la politique contestataire dans (Tarrow, 1994).

institutions dans lesquelles les femmes, les Irlandais, les Italiens, les Juifs ou les Africains-Américains revendiquaient *en tant que groupes* leur part du pouvoir décisionnel. Certes, des individus appartenant à ces groupes ont pu accéder à ces milieux d'élites, et parfois y réussir et y être reconnus. Mais pour l'essentiel, les femmes, les immigrants récents et les groupes non blancs ont cherché à se faire une place dans la société américaine en agissant au sein d'institutions distinctes – associations de femmes, écoles paroissiales, universités pour les Noirs, paroisses polonaises et irlandaises, cabinets d'affaires ou d'avocats juifs, ou encore forces de police qui, dans les villes, étaient dominées par des Irlandais. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est dans le cadre de ces institutions distinctes que se sont déployées les luttes de pouvoir fondées sur des identités ethniques, raciales ou de genre, et non dans les institutions d'élite de la société américaine<sup>3</sup>. Le contrôle des institutions masculines-blanches-et-protestantes était asymétrique, les élites réaffirmant sans cesse la légitimité de politiques d'exclusion et les non-élites n'accédant à ces arènes institutionnelles que sous réserve de faire profil bas.

Les partis politiques et les syndicats constituaient certes deux exceptions importantes à cette règle. La politique des partis et des syndicats était caractérisée par une dynamique à double sens : les strates de la société en mobilité ascendante étaient courtisées, et les groupes qui venaient d'obtenir le droit de vote, ou qui ne l'avaient pas encore obtenu, recherchaient des faveurs politiques.

Mais ce qui se passait dans les partis et les syndicats révèle encore plus nettement, par contraste, ce qui faisait défaut dans les institutions d'élite de la société américaine, où les revendications ethniques, raciales et de genre n'avaient pas voix au chapitre. Dans l'enseignement supérieur, les revendications de paysans, formulées en termes de classe sociale, avaient ouvert une première brèche de démocratisation<sup>4</sup>. Cependant, pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle, les individus appartenant à des groupes dominés en raison d'autres critères que la classe étaient soit admis en tant que clients dans les institutions dominantes de la société américaine, soit (et de façon parfois non exclusive) ils dénonçaient les pratiques d'exclusion par l'intermédiaire d'institutions séparées (organisations religieuses, universités, niches professionnelles), situées en dehors du courant

3/ Voir par exemple, les analyses développées par Brown (1997 : 343-376) sur les mobilisations des femmes noires regroupées dans la Première Église baptiste africaine pour acquérir le droit de vote.

4/ Voir les travaux de McConnell (1953) et Summers (1996) sur les mouvements de paysans et leur revendication d'accès à la formation.

dominant, blanc et protestant, de la société américaine<sup>5</sup>. WEB Du Bois, diplômé de Harvard en 1890, figurait parmi les six orateurs lors de la cérémonie de remise des diplômes. Plusieurs décennies plus tard, on aurait pu s'attendre à ce qu'il adopte une posture plus combative à l'intérieur même de la communauté universitaire. Historien brillant, il est largement resté en dehors des cercles académiques dominants. Peter Novick écrit en effet au sujet de la carrière menée par WEB Du Bois par la suite : « [...] À l'exception d'un article de WEB Du Bois paru en 1910 dans *l'American Historical Review*, les travaux des historiens professionnels noirs, y compris ceux de WEB Du Bois lui-même, restaient cantonnés au *Journal of Negro History*, ou n'étaient publiés que sous forme de monographies à la diffusion restreinte, et étaient généralement méprisés [par les autres historiens] ». Par contraste, à la fin des années 1960, les historiens Africains-Américains occupaient des postes universitaires et développaient une critique acerbe du biais euro-centré véhiculé par les canons de la profession<sup>6</sup>.

On peut également remarquer l'absence de politique identitaire ou de contestation politique de la part des Juifs dans l'enseignement supérieur pendant les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. Les Juifs étaient considérés comme un « problème » dans l'enseignement supérieur – essentiellement parce que leur présence en nombre croissant était perçue comme une menace pour l'identité institutionnelle des universités les plus prestigieuses<sup>7</sup>. Pour autant, les étudiants juifs formulaient peu de revendications politiques à l'égard de leurs universités. Certes, dans les années 1920 et 1930, on pouvait voir des étudiants juifs postés devant des bâtiments universitaires, distribuant

5/ Par exemple, lors d'un des débats les plus importants de la réforme de l'enseignement dans les années 1930, trois présidents de facultés noires ont lancé un appel pour que le gouvernement prenne en considération « l'obligation morale qui impose à un gouvernement central d'exercer une sollicitude particulière à l'égard des minorités désavantagées » (Fass, 1989 : 118-119). Mais aucune revendication ne visait à faire en sorte que les établissements d'enseignement supérieur dominés par des Blancs deviennent plus réceptifs aux préoccupations et aux intérêts des étudiants et des enseignants noirs. Pour une analyse de la construction d'institutions alternatives/séparées, voir (McGreevy, 1996 ; Cohen, 1990). À propos des décennies précédant la Seconde guerre mondiale, Richard Polenberg souligne qu'il « n'était pas rare que la vie entière d'une personne se déroule dans le cadre de la communauté ethnique, et que tout son monde social soit défini par celle-ci » (Polenberg, 1980 : 1). Je suis reconnaissant envers Elizabeth Cohen, R. Laurence Moore, et M. Elizabeth Sanders pour leurs conseils sur ce point, et pour m'avoir poussée à ne pas me reposer sur des généralités qui, je le reconnais, simplifient à l'excès une histoire extrêmement complexe et variée.

6/ Pour une brève analyse de la carrière de Du Bois à Harvard, voir (Rudenstine, 1996). Rudenstine s'appuie sur (Aptheker, 1973). Du Bois a brièvement enseigné l'économie et la sociologie à l'université d'Atlanta, avant de devenir le rédacteur en chef de *Crisis*, le journal du NAACP. Sur les historiens noirs, voir (Novick, 1988 : 231-232). Par contraste, Novick décrit quelques-unes des confrontations provoquées par des historiens noirs à l'intérieur du système universitaire à partir de la fin des années 1960 (*ibid.* : 475-476).

7/ Voir par exemple (Lamb, 1993 : 491-521). Lamb montre comment Harvard, Yale et Princeton ont cherché à « stabiliser » leurs effectifs d'étudiants juifs et catholiques en augmentant le nombre d'étudiants inscrits sur la base de l'inscription préférentielle des personnes ayant des liens familiaux avec des « anciens » de l'université [*legacies*]. Entre 1900 et 1922, le taux d'étudiants juifs à Harvard était passé de 7 % à 21 %. La crainte était qu'on atteigne un point de basculement au-delà duquel ces universités allaient être qualifiées d'« institutions juives » (*ibid.* : 493). Voir également (Karabel, 1984 : 1-40).

des tracts ou prononçant des discours. Mais ces prises de position visaient essentiellement à dénoncer l'imprudence de telle action gouvernementale, ou encore à vanter les mérites de tel parti politique défendant de nécessaires réformes. Dans les années 1920, quand les étudiants juifs sont entrés en plus grand nombre dans l'enseignement supérieur aux États-Unis, il ne leur serait pas venu à l'idée de soulever des enjeux de changement *institutionnel* – par exemple, la diversification des programmes, l'extension de dispositifs spécifiques, une meilleure représentation au sein du corps enseignant, ou la réorientation des investissements de l'université<sup>8</sup>. Ceci s'explique en partie par la forte pression à se conformer à un idéal anglo-saxon, selon l'analyse proposée par la regrettée politiste Judith N. Shklar au sujet de l'Université de Harvard dans les années 1950 :

« Le véritable idéal de nombreux professeurs de Harvard dans les années 1950 était le gentleman chef d'entreprise [*gentleman C-er*]. C'est lui qui, nous disait-on, allait nous commander et nous nourrir, et nous devions le chérir, lui plutôt que ces étudiants studieux qui n'accompliraient jamais quoi que ce soit de socialement significatif. Il y avait bien sûr beaucoup de haine de soi là-dedans, ce que j'étais bien trop immature pour comprendre à l'époque. Car cette exigence de conformisme affiché était assez répressive. Dans les années 1950, l'université de Harvard était peuplée de gens qui avaient honte du milieu social de leurs parents, ainsi que de leur propre condition. L'endroit débordait de Juifs, de gays et de provinciaux « au placard », obsédés par leur infériorité supposée par rapport à un modèle idéal d'aristocratie de Harvard complètement mythique et inutile » (Shklar, 1989 : 5).

Les revendications actuelles sont donc pratiquement sans précédent, qu'il s'agisse de celles relatives à des programmes universitaires multiculturels, à une plus grande diversité parmi les étudiants et le corps enseignant, ou encore à des résidences universitaires réservées aux Latinos/as, aux Afro-Américain-e-s, aux Amérindien-ne-s ou aux gays et lesbiennes.

On peut identifier au moins deux explications de la montée de la contestation à l'intérieur des institutions ces dernières décennies : la première est la représentation croissante de groupes divers dans des institutions de classe moyenne qui ne sont plus ségréguées en termes de race, d'ethnicité ou de genre. Deuxièmement, la « révolution des droits », dans les tribunaux et au Parlement, a donné une nouvelle reconnaissance légale aux revendications fondées sur la race, le genre, et d'autres identités distinctes de la classe sociale.

8/ Voir, par contraste, la description du conflit de Yale en 1997 par (Glaberson, 1997 : 45).

**Ces dernières décennies, la mobilité socioéconomique, la discrimination positive, des discriminations moins ouvertes, et des changements dans les aspirations ont contribué à accroître la présence de groupes divers dans les institutions dominantes.**

Progressivement au cours du dernier demi-siècle, une proportion significative des groupes ethniques de différentes générations d'immigrants, des Africains-Américains et des femmes a accédé à la classe moyenne et à des institutions auparavant accaparées par une élite bien plus homogène. Pour certains groupes, l'entrée dans les institutions sociétales et économiques dominantes a commencé bien avant la résurgence du mouvement pour les droits civiques dans l'après-guerre. Dans le contexte de la crise des années trente, comme le montre Lizabeth Cohen dans une étude portant sur Chicago, les communautés catholiques ont dû se résoudre à constater les insuffisances de leurs propres structures institutionnelles pour apporter l'aide nécessaire dans des temps difficiles (Cohen, 1990 : 218-249). Dans les années 1950, de nombreux catholiques de la deuxième ou troisième génération avaient déjà intégré les courants dominants de la vie socioéconomique américaine (Byrnes, 1991 : 34 ; O'Brien, 1972 ; Greeley, Rossi, 1966). Pour d'autres groupes, l'accès aux institutions d'élite auparavant dominées par des hommes blancs et protestants est plus récent. Entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, le nombre d'étudiants asiatiques, noirs et hispaniques dans les premiers cycles universitaires publics ou privés a augmenté rapidement, et de façon plus nette que le nombre d'étudiants blancs<sup>9</sup>. Entre 1960 et 1990, la proportion de Noirs a plus que doublé dans de nombreuses professions de classe moyenne<sup>10</sup>. En 1990, la part des femmes avait atteint plus de 20 % dans les professions juridiques et médicales, et près de 30 % dans les professions informatiques (développeurs et analystes-programmeurs) (Rix, 1990). Ces dernières décennies, la mobilité socioéconomique, la discrimination positive, des discriminations moins ouvertes, et des changements dans les aspirations ont contribué à accroître la présence de groupes divers dans les institutions dominantes.

Ce constat n'enlève rien à l'action des institutions (syndicats, partis) vers lesquelles les groupes en position de faiblesse dans la société se sont tournés par le passé ; mais ces groupes ont désormais les moyens (éducation, ressources) de se battre en leur nom propre dans les nombreuses arènes institutionnelles où leurs problèmes

9/ Dans les établissements d'enseignement supérieur en quatre ans [*four-year colleges*], les effectifs ont évolué comme suit entre 1976 et 1996 : dans les établissements privés, pour les Blancs, de 1 878 800 à 2 213 900, pour les Noirs de 182 000 à 279 700, pour les Hispaniques de 44 300 à 138 700, et pour les Asiatiques de 31 200 à 153 200 ; dans les établissements publics, pour les Blancs de 4 120 200 à 4 303 300, pour les Noirs de 421 800 à 572 500, pour les Hispaniques de 129 300 à 346 800, pour les Asiatiques de 87 500 à 329 300 (*The Nation*, 1997 : 18).

10/ Entre 1960 et 1990, selon les chiffres indiqués par Andrew Hacker, la proportion de Noirs a augmenté : parmi les standardistes, de 2,6 % à 19,7 % ; parmi les techniciens aéronautiques, de 4,6 % à 9,8 % ; parmi les comptables, de 1,6 % à 7,4 % ; parmi les électriciens, de 2,2 % à 6,2 % ; parmi les avocats, de 1,3 % à 3,2 %. Pendant cette même période, le nombre de médecins noirs a augmenté, mais le pourcentage qu'ils représentent par rapport à l'ensemble de la profession a baissé de 4,4 % à 3 % (Hacker, 1992 : 113).

émergent. En fait, on peut penser que l'affaiblissement du parti démocrate et des syndicats reflète et renforce à la fois ce qui pourrait être vu comme une stratégie de diversification des ressources politiques par des groupes de classe moyenne qui luttent contre l'adversité en déployant leurs revendications politiques dans une gamme de plus en plus large de sites institutionnels<sup>11</sup>.

Mais être présent ne signifie pas nécessairement s'exprimer. La montée en puissance de la politique « identitaire » et l'émergence politique d'un large éventail de groupes fondés sur le « statut » (plutôt que sur la « classe ») dans la population – entre autres les handicapé-e-s, les femmes, les Africain-e-s-Américain-e-s, les senior-e-s, les Latinos/as, les gays et les lesbiennes – s'accompagnent d'un accroissement des revendications dans toutes les institutions de la société<sup>12</sup>. La politique identitaire n'est pas une chose nouvelle en Amérique : les « identités » catholique, polonaise, irlandaise, juive, africaine-américaine, ont déjà une longue histoire dans ce pays, de

11/ L'explosion, devant les juridictions fédérales, des affaires mettant en jeu les droits civils (qui ont doublé entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980, passant de 10 000 à 20 000), tend à valider cette hypothèse d'une quête de nouvelles structures institutionnelles. Voir (Ginsberg et Shefter, 1990 : 8). Dans une analyse remettant en cause la vision conservatrice de la politique « identitaire » comme une création de la « gauche libérale », Michael Piore retrace les conditions d'émergence de cette politique sous le règne des conservateurs eux-mêmes. Le déclin du secteur industriel, aggravé par les politiques de l'administration Reagan, a fait baisser le niveau de salaire des cols bleus et affaibli le syndicalisme. Ceci a fait en sorte que les travailleurs à temps plein qui ne gagnaient pas suffisamment pour être autonomes, ainsi que celles qui dépendaient du salaire d'un travailleur masculin, ont été contraints de porter leurs revendications politiques ailleurs. Piore relie la disparition du modèle du salaire « familial » (dans lequel les hommes pouvaient seuls assurer l'entretien de leurs femmes, de leurs parents âgés et de leurs enfants) au « déclin de la famille comme institution sociale intégratrice ». « Un aspect essentiel de ce déclin, écrit Piore, a été le processus par lequel des membres du foyer catégorisés comme des fardeaux financiers et/ou émotionnels ont été encouragés à quitter l'unité du foyer pour s'installer dans des arrangements de vie au sein desquels ils s'associaient avec d'autres personnes catégorisées de façon similaire ». Ce processus a contribué à attirer différents groupes (les personnes âgées, les femmes, les mères seules, les aveugles ou les déficients auditifs) hors du foyer, et les a poussés à chercher des sites alternatifs où des réponses pourraient être apportées à leurs besoins politiques. On peut ainsi défendre l'idée selon laquelle des changements économiques et dans la structure familiale (déclin de l'industrie, affaiblissement du syndicalisme et du système de soutien familial) ont contribué à créer un nouvel ensemble de dépendances et une quête de voix politique pour de nouveaux groupes sociaux (Piore, 1995).

12/ Je mets le terme « identitaire » entre guillemets parce que je ne crois pas que les mouvements que l'on désigne souvent comme des mouvements « identitaires » se résument à un enjeu identitaire. Nancy Whittier définit la politique identitaire comme une politique dans laquelle « l'engagement politique est déterminé par et défini en fonction de l'appartenance à des catégories sociales ». Je rejoins tout-à-fait son analyse lorsqu'elle souligne que les débats sur le « politiquement correct » et la politique identitaire « occultent le fait que l'identité est centrale dans tous les mouvements sociaux, qu'ils affirment être identitaires ou non, et [que] le conflit autour des frontières des catégories identitaires existe à l'intérieur comme à l'extérieur des mouvements » (Whittier, 1995 : 250-251). Ce militantisme en est venu à être désigné comme politique « identitaire », que les revendications mises en avant concernent l'emploi, les salaires, les ressources, ou bien des choses aux contours plus flous, telles que la position sociale, la dignité ou la définition de soi. Ceci s'explique sans doute par le fait que cet activisme prend place en dehors du cadre des syndicats et de la politique du travail, si bien que la nature pourtant souvent concrète et matérielle des revendications est moins facilement saisissable. Il est commun de comprendre la politique identitaire comme renvoyant à des mouvements dont les participants se préoccupent principalement de statut, d'auto-définition et d'auto-dénomination. On fait souvent l'hypothèse que cette politique (que l'on suppose non fondée sur des intérêts, et dès lors non instrumentale) ne se prête pas à la négociation ou au compromis. Je suis convaincue que de nombreux mouvements que l'on qualifie comme relevant de la politique identitaire sont en réalité largement fondés sur des intérêts bien concrets, et que bien des mouvements passés qu'on décrit couramment comme fondés sur des intérêts étaient en réalité aussi doctrinaires et peu ouverts au compromis que l'image que l'on a des mouvements « identitaires ».

même que l'identité de genre a été, depuis longtemps, le fondement de revendications politiques. Mais le passage de la « présence » à la « voix » qui s'est joué dans les dernières décennies reflète un phénomène bien plus récent de certification, à la fois par les tribunaux et par le Parlement, de la validité juridique des revendications formulées par ces groupes. L'abolition de la doctrine « Séparés mais égaux » dans l'arrêt *Brown vs Board of Education* de 1954<sup>13</sup> a marqué un tournant idéologique dans le discours de l'appareil d'État dont la portée va au-delà de la race. Pendant les décennies suivantes, le discours des droits civiques et de l'égalité des chances a été déployé de façon répétée au Congrès et dans les tribunaux pour légitimer les revendications d'égalité formulées par un large éventail de groupes. La loi sur l'égalité salariale de 1963, affirmant le droit des femmes à un salaire égal pour un travail égal, puis le titre VII de la loi sur les droits civiques de 1964 interdisant la discrimination à raison du sexe dans l'emploi, introduits quelques années avant l'émergence du mouvement des femmes, ont reconnu pour la première fois le droit des femmes à faire valoir leurs droits dans la sphère professionnelle. Ces changements socioéconomiques et politiques complexes ont induit un essor de la contestation institutionnelle de la part d'un éventail croissant de groupes au sein des institutions américaines dominantes, élargissant ce que Charles Tilly a décrit comme les répertoires disponibles pour l'action collective (Tilly, 1978 : 151-159).

## LE SENS DE LA CONTESTATION

Cet ouvrage traite de la contestation féministe au sein d'institutions qui sont au cœur de l'État comme de la société. Depuis les années 1970, des féministes ont formulé des revendications d'égalité dans les forces armées américaines, dans les espaces institutionnels de la plupart des confessions religieuses, dans l'administration pénitentiaire, le secteur sanitaire, les universités, les forces de polices, les professions les plus prestigieuses, ou encore les syndicats. De fait, aucune des principales institutions n'a été épargnée. Des groupes féministes au sein de ces institutions ont fait pression pour obtenir l'égalité salariale, l'égalité dans le recrutement et la promotion professionnelle, la fin du harcèlement et des abus sexuels. Ils ont par ailleurs milité pour qu'une plus grande attention soit prêtée aux besoins quotidiens liés aux réalités des vies des femmes (services de garde pour enfants, horaires de travail flexibles, environnement de travail bienveillant).

13/ Par l'arrêt *Brown vs Board of Education* en 1954, la Cour Suprême déclara inconstitutionnelle la ségrégation raciale dans les écoles publiques (NdT).

En qualifiant ces revendications de politique de la contestation, j'entends souligner leur portée souvent perturbatrice. Certes, les organisations féministes dans des contextes institutionnels ne visent pas l'interruption immédiate des affaires courantes comme l'impliquaient auparavant les *sit-ins* ou encore les manifestations qui conduisaient à des destructions de propriétés ou à des confrontations avec la police. Il n'en demeure pas moins que cette action collective féministe entend changer le monde, qu'elle soit le fait des organisations les plus contestataires ou à l'inverse des plus accommodantes. Même les versions les plus étroites de la politique féministe, qui se refusent à embrasser des revendications antiracistes, anti-hétérosexistes et anti-pauvreté, n'en visent pas moins une transformation fondamentale des manières de fonctionner des institutions américaines, en mettant l'accent sur les questions d'égalité et de promotion professionnelles, le harcèlement, le viol et les autres formes de violences sexuelles. Dans les années 1990, la contestation menée dans les couloirs de la vie institutionnelle pourrait bien être aussi perturbatrice que celle orchestrée par les mouvements sociaux précédents sur des scènes publiques.

J'utilise le terme de *contestation* en dépit du fait que les femmes dont je décris l'activisme sont généralement respectueuses du droit, n'ont que rarement recours à la désobéissance civile et jamais à la violence. S'attaquant davantage aux normes qu'à la loi, ces féministes ont défié l'ordre, semé l'embarras et multiplié les provocations, déstabilisant en bloc tout un ensemble de présupposés, de règles et de pratiques établies de longue date. Cet effet est en général voulu, ou au moins inévitable, comme le diraient de nombreuses défenseuses de l'égalité. Parfois par leur simple présence, mais plus souvent par la revendication de droits spécifiques, et par les exigences de transformation visant de diverses manières les institutions auxquelles elles appartiennent, les féministes ont réinventé la contestation des années 1960 dans le courant institutionnel dominant des années 1990.

Frances Fox Piven et Richard A. Cloward ont très justement insisté sur l'effet de perturbation comme le trait caractéristique de l'action contestataire. La protestation, nous disent-ils, se produit quand les gens « cessent de se conformer aux rôles institutionnels dont ils ont l'habitude, refusent de coopérer comme à l'accoutumé, et ce faisant, provoquent des perturbations institutionnelles » (Piven, Cloward, 1971, 1977, 1979 : 24-27). Piven et Cloward montrent que les manifestations, les grèves, voire les émeutes, constituent l'expression la plus forte de ce refus de coopération, et peut-être la seule disponible, pour les personnes pauvres – qu'elles travaillent ou non. Mais pour d'autres groupes, défendrai-je, ce refus de « se

**J'utilise le terme de *contestation* en dépit du fait que les femmes dont je décris l'activisme sont généralement respectueuses du droit, n'ont que rarement recours à la désobéissance civile et jamais à la violence.**

conformer aux rôles institutionnels habituels » peut se traduire par un ensemble plus large d'actions et de paroles. Quand des défenseuses de l'égalité de genre dans l'armée affirment que la seule appartenance de genre ne saurait justifier d'exclure les femmes du pilotage de bombardiers, quand des féministes au sein de l'Église catholique écrivent que selon les termes de l'évangile, l'Église devrait inclure les femmes dans tous ses ministères, elles transgressent des normes institutionnelles solidement établies, et déstabilisent les rôles existants. Il s'agit bien là d'une forme de contestation. Ce n'est pas une simple « résistance » au pouvoir des élites dominantes ; c'est un militantisme politique affirmé, revendicatif, faisant preuve d'initiative. Si des groupes ne formulaient pas ces revendications de façon organisée au sein des institutions, si ces formes de militantisme institutionnel n'étaient pas profondément dérangeantes, on peut faire l'hypothèse selon laquelle le retour de bâton conservateur auquel on a assisté ces vingt dernières années – réaction essentiellement guidée par la peur – aurait été moins virulent.

Il me semble restrictif de définir *a priori* la contestation comme un ensemble préétabli d'événements ou de tactiques politiques particuliers<sup>14</sup>. Ce qui constitue un comportement hors norme, ce qui déstabilise les arrangements existants, ce qui remet en question les rôles établis, ne peut être caractérisé que relativement à un contexte particulier. Si l'on échoue à voir que la perturbation ne peut se définir de façon générale mais toujours en fonction de situations particulières, c'est la trajectoire des mouvements sociaux eux-mêmes dont on risque de rendre compte de façon inadéquate. Si l'on s'en tient, pour repérer l'émergence et le déclin des mouvements sociaux, aux « événements » de contestation couverts par les médias, ou aux types d'action les plus visibles (*sit-ins*, manifestations, marches), on risque de passer à côté d'une partie importante des actions et des discours qui vont à l'encontre des conventions<sup>15</sup>. Pour identifier la contestation, il faut s'intéresser non seulement au « comment » mais aussi au « qui, quand, quoi et où ».

Comme le montre cet ouvrage, les militantes féministes ont déployé toute une variété de stratégies politiques pour s'opposer à ceux qui cherchent à préserver les rôles de genre traditionnels dans

14/ Ce que Piven et Cloward ne font d'ailleurs pas, si on lit leurs travaux de façon attentive. Cependant, l'attention qu'ils portent à des mouvements qui ont largement pris appui sur des grèves, des manifestations, ou encore des émeutes, fait en sorte que l'on peut facilement interpréter leurs écrits comme assimilant la contestation à un ensemble particulier de tactiques telles que la manifestation, la grève des loyers, le boycott ou les émeutes.

15/ Les études des mouvements sociaux relevant du courant dit du processus politique ont utilisé les événements contestataires comme marqueur essentiel pour identifier les étapes du mouvement. Je suis reconnaissante envers David Meyer pour m'avoir aidé à voir ce point.

des contextes institutionnels. Luttant contre les inégalités dans les différents sites institutionnels où elles travaillent, jouent, aiment ou prient (au travail, au sport, dans la famille, sur les bancs de l'église), les militantes féministes ont introduit leur forme particulière de politique perturbatrice au sein des institutions dominantes de la société et de l'État américains.

[...]

## LES INSTITUTIONS : DEDANS ET DEHORS

L'idée d'une contestation à l'intérieur des institutions va à l'encontre des représentations habituelles sur le lieu du militantisme politique. Les représentations courantes associent l'idée d'un rôle perturbateur exclusivement aux mouvements sociaux et à des formes d'organisation extra-institutionnelles. Les acteurs institutionnels (avocat-e-s, juges, politicien-ne-s, employeurs ou journalistes) ne peuvent, par définition, être des militant-e-s de mouvements sociaux – sauf après les heures de bureau. Celles et ceux qui exercent une influence au sein d'institutions ne sont pas considérés comme étant partie prenante des efforts d'un mouvement pour provoquer des changements, mais plutôt comme des « relais » auxquels les mouvements font appel comme des alliés plaçant à leur disposition des compétences professionnelles. Selon cette perspective, des acteurs institutionnels peuvent aider les mouvements, mais les institutions ne sont pas en elles-mêmes des sites de mobilisation collective.

Cette incompatibilité présumée entre la politique des mouvements et la politique institutionnelle repose sur l'association qui est souvent opérée entre le lieu, la forme et le contenu de l'action collective. Quand des acteurs de mouvement social pratiquant une « politique de la rue » (lieu) choisissent d'utiliser des modes conventionnels d'action politique (forme) tels que le lobbying ou le vote, ou de s'associer à des acteurs utilisant ces modes d'action, on estime généralement que le mouvement social concerné a franchi le seuil séparant la politique contestataire de la politique institutionnelle, ce qui est supposé induire un effet de déradicalisation (contenu)<sup>16</sup>.

16/ De façon ironique, nous avons tendance à croire que lorsque nos *opposants* accèdent à des institutions puissantes – éducatives, culturelles ou politiques –, ils gagnent un véritable pouvoir, qu'il s'agisse de se faire progressivement accepter ou de s'assurer une mainmise sur les instruments du pouvoir. Les conservateurs croient ceci à propos des libéraux, et ces derniers sont tout autant convaincus du pouvoir que les conservateurs exercent dans les institutions. Mais lorsqu'il s'agit d'envisager son propre accès aux institutions, alors émergent des peurs de dilution des engagements politiques, de compromis et de cooptation.

Trois erreurs devraient être évitées dans l'analyse des relations entre les mouvements et les institutions. La première consiste à rendre compte de la distinction entre *outsiders* et *insiders* sous la forme d'une dichotomie plutôt que d'un *continuum*. Nul besoin de suivre jusqu'à son terme le raisonnement de Michel Foucault consistant à minimiser la portée du pouvoir d'État et des grands discours systémiques (raciaux, patriarcaux, capitalistes) pour reconnaître (avec Foucault) que le pouvoir disciplinaire dispersé des organisations crée un monde dans lequel les démarcations rigides entre ceux qui font partie de « l'Establishment » et ceux qui en sont exclus ne sont guère opérantes.

Une deuxième erreur récurrente consiste à confondre les espaces, les modes d'action et les revendications politiques. Leur relation doit être démontrée, et non présupposée, et les conditions qui façonnent leurs liens devraient être spécifiées.

La troisième erreur consiste à faire l'hypothèse que ce qui vaut pour un mouvement social vaut également pour les autres. Une distinction définitionnelle particulière entre mouvement et institution est susceptible d'éclairer les trajectoires politiques de certains mouvements mieux que d'autres. Dans des mouvements nationalistes, des combattants de la liberté ont pu adopter des moyens de contestation violents, ou la désobéissance civile, puis intégrer le corps législatif. Si une telle trajectoire permet de rendre compte d'aspects importants de l'histoire des droits civiques aux États-Unis, elle est moins opératoire pour décrire le mouvement des femmes. En effet, à la fois du fait de contraintes liées aux rôles de genre traditionnels stéréotypés, et par choix politique, l'arsenal de stratégies politiques des militantes féministes n'a mobilisé que de façon très fugitive des activités de protestation bruyantes, et encore plus rarement la violence. Ce constat invite à se demander si la distinction même entre des formes politiques conventionnelles et non conventionnelles ne serait pas une définition située, ancrée dans l'expérience des mouvements de libération, et plus spécifiquement des mouvements de la Nouvelle gauche et des droits civiques dans les années 1960, des mouvements dominés par des hommes.

Les deux propositions centrales de cet ouvrage visent à contourner ces trois pièges conceptuels. Il s'agit de montrer, d'une part, qu'un militantisme féministe source de perturbation a pu se déployer y compris dans des environnements institutionnels aussi contraignants que l'armée et l'Église ; et, d'autre part, qu'en dépit de la forte similarité de structure entre l'armée et l'Église (importance

de la hiérarchie, rôle du commandement), la contestation féministe y a pris des formes très différentes.

## INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR : UN CONTINUUM À TROIS DIMENSIONS<sup>17</sup>

On ne peut comprendre la persistance de la contestation au sein des institutions – y compris au sein d'institutions aussi « totales » et « dévorantes » que l'armée et l'Église – que si l'on abandonne l'opposition binaire entre intérieur et extérieur (Goffman, 1961 ; Coser, 1974 ; Segal, 1986, 1995). Même dans le cas d'institutions requérant une loyauté et une disponibilité absolues de leurs membres, ceux qui sont à l'intérieur ne sont, le plus souvent, pas totalement séquestrés. Par ailleurs, ceux qui se situent à l'extérieur ne sont pas toujours aussi autonomes qu'on pourrait le penser : ils peuvent être liés par des financements institutionnels, intégrés dans des réseaux institutionnels, ou encore partager des positions idéologiques avec ceux de l'intérieur. Il est certes important de distinguer l'intérieur de l'extérieur, mais ces deux points doivent être considérés comme les extrêmes d'un *continuum*, laissant beaucoup d'espace partagé entre eux.

Bien qu'il s'agisse là d'un usage courant, le fait de définir des militant-e-s comme *outsiders* ou comme *insiders* à partir du degré auquel ils critiquent une institution donnée pose problème. Cela tend à obscurcir ce qui devrait justement être interrogé : *qu'est-ce qui*, dans la position d'un groupe, influence la forme et le contenu de sa politique ? Dans une discussion intéressante sur la définition des mouvements sociaux, Paul Burstein, Rachel L. Einwohner et Jocelyn A. Hollander posent la question de savoir ce que signifie le statut d'*outsider*. Selon certaines approches, qu'ils examinent et jugent insuffisantes, les mouvements sociaux sont définis par le fait qu'ils donnent une voix aux *outsiders* qui ne sont pas représentés dans les institutions dominantes, ou qui ne sont pas ou peu mobilisés politiquement<sup>18</sup>. Ces auteurs remarquent, à juste titre il me semble, que ces approches excluent par définition la possibilité d'une

17/ La littérature sur le féminisme inclut désormais un certain nombre d'excellents travaux sur les relations entre militantes et institutions, ou sur des militantes qui œuvrent au sein de celles-ci. Voir notamment (Eisenstein, 1996 ; Reinelt, 1995 : 84-104 ; Spalter-Roth, Schreiber, 1995 : 105-128). Voir également (Scott, 1981 ; Merton, 1972 : 9-47). Pour une critique importante du type d'argument présenté ici, voir (Piven, Cloward, 1992).

18/ Faisant référence à la définition du statut d'*outsider* comme désignant ceux qui se mobilisent en faveur de nouveaux groupes non mobilisés auparavant, les auteurs citent Gamson (1990 : 16). Lorsqu'ils évoquent la définition des *outsiders* comme ceux qui ne bénéficient pas d'une représentation formelle, Burstein, Einwohner et Hollander citent (Tilly, 1984 : 306).

**On ne peut comprendre la persistance de la contestation au sein des institutions – y compris au sein d'institutions aussi « totales » et « dévorantes » que l'armée et l'Église – que si l'on abandonne l'opposition binaire entre intérieur et extérieur.**

activité protestataire significative une fois que l'on a acquis le statut d'*insider* ou la représentation souhaitée. Rejoignant Doug McAdam, ils proposent de limiter la définition du statut d'*outsider* aux groupes qui utilisent des *tactiques* de protestation perturbatrices et non institutionnalisées. « Les tactiques non institutionnalisées, écrivent-ils, ont couramment deux caractéristiques distinctives : elles impliquent des activités qui (1) ne relèvent pas du processus politique formel et (2) ont pour objectif de créer une perturbation (qu'elles soient légales ou illégales). Les *sit-ins*, les manifestations de masse, les boycotts en constituent quelques exemples. Nous n'incluons pas dans cette définition les composantes du processus politique formellement régies par la loi, telles que le vote ou le lobbying ; les tactiques non régies par la loi mais non perturbatrices telles que des campagnes de lettres, et les formes de participation parfois perturbatrices mais néanmoins institutionnalisées, telles que l'utilisation de l'arène judiciaire (tactique souvent utilisée par les mouvements écologistes par exemple) » (Burstein, Einwohner, Hollander, 1995 : 278 ; McAdam, 1982). Mais l'intention du présent ouvrage étant d'élucider l'effet du lieu de la contestation sur les choix de stratégies et sur les résultats des mobilisations, il serait problématique de définir la position d'*insider* ou d'*outsider* en termes de tactiques, d'intentions ou d'effets perturbateurs. On ne peut définir la position en ces termes dès lors qu'on se propose d'établir les relations causales qui existent entre ces notions.

Pour éviter toute hypothèse *a priori* quant aux tactiques ou aux intentions perturbatrices des *outsiders* ou des *insiders*, une solution consiste à s'intéresser aux différentes relations de dépendance [*lines of accountability*] qui lient les individus aux institutions<sup>19</sup>. On peut alors mesurer le statut d'*insider* ou d'*outsider* à partir du degré auquel les militant-e-s se sentent redevables [*accountable*] vis-à-vis de l'institution à laquelle elles appartiennent. Or il est essentiel de bien voir que cette dépendance est multidimensionnelle. Le fait de devoir rendre des comptes à l'institution à laquelle on appartient peut renvoyer à des relations *financières* (qui finance qui, qui contrôle le budget de qui), *organisationnelles* (qui est sous les ordres de qui), ou encore, selon le terme très juste proposé par Jane Mansbridge, *discursives* (à qui les militant-e-s s'identifient) (Mansbridge, 1995 : 27-35). Les militant-e-s peuvent devoir rendre

**On peut alors mesurer le statut d'*insider* ou d'*outsider* à partir du degré auquel les militant-e-s se sentent redevables [*accountable*] vis-à-vis de l'institution à laquelle elles appartiennent.**

19/ Bien que les groupes militants puissent aussi être décrits comme ayant différents degrés d'« autonomie », il est probablement plus juste de parler d'une dépendance multi-institutionnelle (*multi-institutional accountability*). En effet, les militant-e-s sont toujours dépendant-e-s, d'un point de vue financier, organisationnel et discursif, d'un groupe ou d'un réseau qui est lui-même inséré dans un environnement institutionnel, même si ce dernier n'est pas l'environnement auquel le groupe ou réseau concerné est le plus étroitement lié. On retrouve ici l'argument foucauldien selon lequel il n'y a pas d'« en-dehors » d'un système d'organisations et d'idées.

des comptes à leur propre institution du point de vue organisationnel, mais se sentir attaché-e-s, du point de vue discursif, à des groupes ou à un ensemble d'idées qui trouvent leur origine à l'extérieur de l'institution. Comme le suggère Mansbridge, ce sentiment d'attachement discursif [*discursive accountability*] apparaît bien dans des questions que les militant-e-s se posent ou s'entendent poser de façon rituelle, telles que « cette manière de penser/de se comporter est-elle bien féministe ? ». La position « dedans » ou « en dehors » peut donc être appréhendée à partir de cette échelle tridimensionnelle du sentiment d'attachement des individus.

Si l'on tient compte de cette multidimensionnalité, il apparaît que la plupart des militantes féministes ne peuvent être caractérisées comme de pures *insiders*, ni comme de pures *outsiders*. Ainsi, Hester Eisenstein montre bien comment les « fémocrates » – terme inventé en Australie pour décrire les féministes au sein de l'administration publique – sont généralement perçues par les leaders du mouvement féministe comme de loyaux agents de l'administration qui ne réagissent pas à leurs sollicitations, alors que leurs collègues au sein de cette même administration voient en elles des féministes fanatiques (Eisenstein, 1995 : 74-75). Écrivant au sujet des femmes Africaines-Américaines, Patricia Hill Collins parle d'« *outsiders* de l'intérieur » pour décrire l'expérience particulière liée au savoir acquis à travers cette pluralité de liens d'attachement (Collins, 1991).

De même que les féministes dans les institutions sont rarement de pures *insiders*, les militantes travaillant dans des groupes de pression autonomes ne sont pas sans lien avec l'autorité institutionnelle. Claire Reinelt examine ainsi les dynamiques résultant de la pratique désormais courante de financement étatique des organisations du mouvement des femmes battues – une préoccupation qui est également au cœur du travail de Sandra Morgen sur le mouvement pour la santé des femmes (Reinelt, 1995 : 84-104 ; Morgen, 1990 : 169-173). En résulte, selon Reinelt, « un brouillage des frontières entre qui est un-e militant-e du mouvement et qui ne l'est pas, entre les procédures hiérarchiques et collectives, et entre le mouvement et les institutions dominantes... » (Reinelt, 1995 : 101 ; voir également Spalter-Roth, Schreiber, 1995 : 105-128).

## ÉVITER LA CONFUSION ENTRE LIEU, FORME ET CONTENU

Plutôt que de définir *a priori* le militantisme dans les institutions comme impliquant certains types de stratégies et de résultats politiques, il convient de spécifier les conditions à partir desquelles le militantisme prend des formes spécifiques et débouche sur des résultats particuliers. Il est par exemple plausible de faire l'hypothèse que plus les militant-e-s institutionnel-le-s se sentent relié-e-s aux militant-e-s à l'extérieur de l'institution et ont le sentiment de devoir rendre des comptes à ceux-ci, plus elles/ils sont susceptibles de prendre des risques et de contester les pratiques institutionnelles. Le sentiment d'obligation vis-à-vis d'entités extérieures peut prendre des formes organisationnelles, financières ou discursives. Cheryl Gilkes nous fournit un exemple intéressant de cette responsabilité organisationnelle vis-à-vis de l'extérieur. Gilkes décrit comment des femmes noires à la tête d'institutions sociales ont cherché à transformer les règles de leurs environnements institutionnels. Par le biais de participations croisées dans les conseils d'administrations de ces différentes institutions, elles ont multiplié leurs responsabilités organisationnelles et ont utilisé ces affiliations multiples pour donner plus de poids à leur projet de transformation (Gilkes, 1988 : 53-76). Un contre-exemple de ce phénomène nous est suggéré par ce que certaines féministes décrivent comme un processus de dépolitisation croissante du féminisme dans la sphère académique. Selon cette accusation, les universitaires féministes revendiquent de plus en plus leur allégeance soit à des disciplines spécifiques, soit à de nouvelles normes académiques interdisciplinaires mais toujours professionnalisées, ce qui risque d'aller à l'encontre du maintien de liens avec des projets féministes à l'extérieur de l'université.

**Plus les militantes sont proches de l'institution selon les trois dimensions identifiées (financière, organisationnelle et discursive), plus les organisations extra-institutionnelles auront besoin de garder le contact et de maintenir la pression.**

Les conditions permettant le maintien d'un militantisme à l'intérieur sont également susceptibles de varier en fonction du degré auquel les militantes se sentent obligées vis-à-vis de leur institution. Plus les militantes sont proches de l'institution selon les trois dimensions identifiées (financière, organisationnelle et discursive), plus les organisations extra-institutionnelles auront besoin de garder le contact et de maintenir la pression. Pour prendre un exemple extrême, il est tout simplement impossible pour des détenues militant pour leurs droits de s'organiser efficacement, à défaut d'alliances avec des groupes extérieurs. Juanita Díaz-Cotto décrit ainsi la lutte de détenues latinas pour obtenir des soins médicaux décents et une amélioration de leurs conditions d'incarcération. Sans les actions en justice menées par des tiers, le suivi continu et le maintien de la

communication avec des groupes extérieurs, on voit mal comment des groupes à l'intérieur auraient pu maintenir leurs efforts organisationnels (Díaz-Cotto, 1996). Si, comme je l'ai suggéré précédemment dans ce chapitre, la « légalisation » de l'égalité des droits a joué un rôle important de déclencheur pour la contestation à l'intérieur des institutions, on peut supposer de façon similaire que plus les militant-e-s de l'intérieur sont proches de l'autorité légale, plus la contestation pourra être soutenue.

Le caractère multidimensionnel des allégeances et les liens existant entre des personnes situées à différents endroits d'un *continuum* entre l'intérieur et l'extérieur contribuent à expliquer que les militantes s'assimilent rarement de façon totale aux normes d'une institution. Une dichotomie simpliste entre l'intérieur et l'extérieur fait obstacle à la compréhension de la réalité actuelle et de la possibilité future de la contestation à l'intérieur des institutions.

## LES TRAJECTOIRES DES MOUVEMENTS

On peut rendre compte de diverses manières des séquences par lesquelles l'activisme politique se déplace du mouvement vers l'institution et vice-versa. Selon une vision typique, qui relève plus des représentations communes que de la littérature de sciences sociales, les institutions servent de « maisons de retraite » aux leaders de mouvements qui abandonnent la politique de la rue – avec tout ce que celle-ci peut avoir de dramatique et parfois de violent – pour le confort d'un travail plus routinier. C'est ainsi, par exemple, que sont parfois interprétés les cas de Bernardine Dohrn et de Tom Hayden<sup>20</sup>. Une autre image, suggérée par l'étude de Sidney Tarrow sur l'Italie, souligne la fonction d'incubation ou de protection des institutions, qui constituent des abris pour des contestataires dont l'activisme est susceptible de contribuer à faire naître plus tard une vague de mobilisations sociales plus larges<sup>21</sup>. Une perspective similaire, suggérée

20/ Différents métiers s'accordent en réalité à des degrés divers avec le maintien d'un militantisme politique. Ancien leader des *Students for a Democratic Society* [NdT : collectif d'extrême-gauche qui avait notamment milité contre la guerre du Vietnam], Tom Hayden a ensuite milité dans des groupes politiques informels en Californie avant de rejoindre le Parti démocrate. Bernardine Dohrn était à la tête du comité central du *Weather Underground* [NdT : collectif semi-clandestin, créé à la suite de SDS, très actif dans la lutte anticariciste, et promouvant la « propagande par le fait »]. Juriste, elle dirige maintenant l'Institut pour la justice des mineurs à l'université de Northwestern. Tom Jones, un des leaders des étudiants Africains-Américains impliqués dans l'occupation de Willard Straight à l'Université de Cornell, et qui avait été pris en photo brandissant des armes à sa sortie du bâtiment [NdT : bâtiment de l'université de Cornell occupé par des étudiants Africains-Américains dans le cadre d'une mobilisation sur le campus en 1969 ; une photographie des étudiants armés sortant du bâtiment à la fin de son occupation avait fait la une des journaux à l'époque, et avait remporté le prix Pulitzer], est maintenant cadre supérieur dans une grosse société d'investissement.

21/ Sidney Tarrow souligne par exemple le rôle joué par le mouvement étudiant en Italie. Il décrit ce mouvement comme « [...] faisant partie d'un mouvement de transformation culturelle qui "allumerait de

par Aldon Morris, décrit les institutions comme le terreau où les semences de la conscience du mouvement sont cultivées. « À travers le temps, écrit Morris, pour un nombre important de personnes opprimées, les fondations de la contestation sociale ont été posées par les idées de protestataires enracinées dans leurs paroisses, leurs syndicats, leurs associations, dans la musique, les conversations informelles, l'humour et la mémoire collective de ceux qui ont participé à des luttes antérieures ». Les institutions sont ces lieux où « la conscience oppositionnelle mûrit et devient prête à combattre » (Morris, 1992 : 370-371). Une troisième vision, proposée par Verta Taylor, considère les institutions comme des « structures dormantes », abritant les militant-e-s jusqu'au démarrage du prochain cycle de mobilisation (Taylor, 1989 : 761-675).

Les perspectives de Tarrow, Morris et Taylor offrent des alternatives utiles à la vision des événements des années 1960 qui décrivait les contestataires comme surgissant spontanément dans les rues « à l'extérieur du système » et disparaissant une fois intégrés « dans l'*Establishment* ». Pour les contestataires d'aujourd'hui, tout se passe comme si le manuel du Président Mao avait été supplanté par les écrits essentiels de Michel Foucault. La plupart des féministes de la deuxième vague vivent leurs vies dans les institutions – dans les universités, les églises, les professions, les syndicats, les hôpitaux, les agences de service social, les écoles, les forces de police, les corps d'armée, les équipes sportives. Elles ont appris que les liaisons qui relient celles qui se trouvent à l'intérieur à celles qui sont à l'extérieur revêtent des dimensions multiples : le discours, l'argent et les réseaux organisationnels travaillent de manière complexe pour relier l'intérieur et l'extérieur. La question qui se pose aux militant-e-s d'aujourd'hui consiste à se demander ce qui, dans cet enchevêtrement de conditionnalités, rend la contestation possible.

## CONCLUSION

L'institutionnalisation de la contestation aux États-Unis est à la fois ancienne et nouvelle. Elle est ancienne dans le sens où le spectacle de la politique du mouvement social dans les rues a toujours eu un antécédent institutionnel et un écho dans les institutions. Elle est nouvelle au sens où l'incorporation du discours des droits dans les documents législatifs du Congrès et dans les décisions judiciaires

nouveaux feux", selon l'image de Touraine, et qui fonctionnerait comme l'antenne universitaire d'un "parti révolutionnaire des travailleurs qui n'existe pas", selon l'expression tout aussi imagée de Schnapp et Vidal-Naquet... » (Tarrow, 1989 : 166).

a provoqué l'essor de revendications d'une ampleur sans précédent à l'intérieur des institutions. Dans sa dimension normative, le droit a également influencé les valeurs et les auto-définitions féministes.

Niché dans de multiples habitats institutionnels, le militantisme féministe est souvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des centres établis du pouvoir. Des liaisons discursives, financières et organisationnelles relient souvent le mouvement féministe et l'autorité institutionnelle. « Le pouvoir et l'autorité, comme l'écrit Biddy Martin de manière éloquente, ne sont plus contenus dans un point central, ni dans l'analyse de Foucault ni dans les manières concrètes dont le pouvoir fonctionne effectivement dans notre monde. La résistance n'émerge pas davantage d'un point unique. Pour cette raison, c'est une forme très différente d'organisation et de lutte politique qui se donne à voir, une alternative à l'attaque frontale de l'État conduite par Un sujet révolutionnaire... » (Martin, 1988 : 9-10). Mais il reste à se demander comment ces sites institutionnels multiples, ainsi que le mouvement simultané vers les tribunaux pour obtenir l'égalité des droits, émoussent ou affûtent la voix critique du féminisme dans les institutions, et c'est ce que ce livre s'attache à faire dans les quatre chapitres suivants. L'armée et l'Église sont des institutions particulièrement importantes pour cette étude en raison de leur relation très différente aux institutions du droit. Les militants dans l'armée bénéficient d'une proximité accrue à la sphère législative et aux tribunaux par rapport à leurs homologues dans l'Église ; cette distinction nous permet de nous interroger sur la manière dont le discours du droit a été utilisé, par qui et en quel nom, avec quel effet, et à la place de quelles alternatives.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APTHEKER H., 1973 *The Education of Black People*, Amherst : University of Massachusetts Press.
- BROWN E., 1997 *Negotiating and Transforming the Public Sphere : African American Political Life in the Transition from Slavery to Freedom*, in : Cohen C., Jones K. et Tronto J. (dir.), *Women Transforming Politics : an Alternative Reader*, New York : New York University Press, p. 343-377.
- BYRNES T., 1991 *Catholic Bishops in American Politics*, Princeton : Princeton University Press.
- COHEN L., 1990 *Making a New Deal : Industrial workers in Chicago, 1919-1939*, Cambridge : Cambridge University Press.

- COLLINS P. H., 1991 *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York : Routledge.
- COSER L., 1974 *Greedy Institutions : Patterns of Undivided Commitment*, New York : Free Press.
- DÍAZ-COTTO J., 1996 *Gender, Ethnicity, and the State : Latina and Latino Prison Politics*, Albany : State university of New York Press.
- EISENSTEIN H., 1995 The Australian Femocratic Experiment : a Feminist Case for Bureaucracy, in : Ferree M. M. et Martin P., *Feminist Organizations. Harvest of the New Women's Movement*, Philadelphia : Temple University Press, p. 69-84.
- EISENSTEIN H., 1996 *Inside Agitators : Australian Femocrats and the State*, Philadelphia : Temple University Press.
- FASS P., 1989 *Outside in : The Transformation of American Education*, Oxford : Oxford University Press.
- GILKES C., 1988 Building in Many Places : Multiple Commitments and Ideologies in Black Women's Community Work, in : Bookman A. et Morgen S. (dir.), *Women and the politics of empowerment*, Philadelphia : Temple University Press.
- GINSBERG B., SHEFTER M., 1990 *Politics by Other Means : the Declining Importance of Elections in America*, New York : Basic books.
- GOFFMAN E., 1961 *Asylums : Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, Garden City, NY : Anchor books.
- GREELEY A., ROSSI P., 1966 *The Education of Catholic Americans*, Chicago : Aldine.
- HACKER A., 1992 *Two Nations : Black and White, Separate, Hostile, Unequal*, New York : Charles Scribner's sons.
- KARABEL J., 1984 Status-Group Struggle, Organizational Interests, and the Limits of Institutional Autonomy, *Theory and Society*, 13 (1), p. 1-40.
- LAMB K., 1993 The Real Affirmative Action Babies : Legacy Preferences at Harvard and Yale, *Columbia Journal of Law and Social Problems*, 26 (3), p. 491-521.
- MANSBRIDGE J., 1995 What is the Feminist Movement ?, in : Ferree M. M. et Martin P., *Feminist Organizations. Harvest of the New Women's Movement*, Philadelphia : Temple University Press, p. 27-35.
- MCADAM D., 1982 *The Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago : University of Chicago Press.
- MCCONNELL G., 1953 *The Decline of Agrarian Democracy*, Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- MCGREEVY J., 1996 *Parish Boundaries : the Catholic Encounter with Race in the Twentieth Century Urban North*, Chicago : University of Chicago Press.
- MERTON R., 1972 Insiders and Outsiders : a Chapter in the Sociology of Knowledge, *American Journal of Sociology*, 78 (Juillet), p. 9-47.
- MORGEN S., 1990 Two Faces of the State : Women, Social Control, and Empowerment, in : Ginsburg F., Lowenhaupt Tsing A., *Uncertain Terms : Negotiating Gender in American Culture*, Boston : Beacon Press, p. 169-173.

- NOVICK P., 1988 *That Noble Dream : the Objectivity Question and the American Historical Profession*, Cambridge : Cambridge University Press.
- O'BRIEN D., 1972 *The Renewal of American Catholicism*, New York : Oxford University Press.
- PIORE M., 1995 *Beyond Individualism*, Cambridge : Harvard University Press.
- PIVEN F., CLOWARD R., 1971 *Regulating the Poor : the Functions of Public Welfare*, New York : Pantheon Books.
- PIVEN F., CLOWARD R., 1977 *Poor People's Movements : Why they Succeed, How they Fail*, New York : Pantheon Books, New York : Vintage.
- PIVEN F., CLOWARD R., 1992 Normalizing Collective Protest, in : Morris A., McClurg Mueller C., *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven : Yale University Press, p. 301-326.
- POLENBERG R., 1980 *One Nation Divisible : Class, Race and Ethnicity in the United States since 1938*, Harmondsworth, Middlesex : Penguin.
- REINELT C., 1995 Moving onto the Terrain of the State : the Battered Women's Movement and the Politics of Engagement, in : Ferree M. M. et Martin P. (dir.), *Feminist Organizations. Harvest of the New Women's Movement*, Philadelphia : Temple University Press, p. 84-104.
- RIX S., 1990 American Women Today : a Statistical Portrait in RIX S., *The American Woman 1990-1991 : a Status Report*, table 19, « Women as a Percentage of all Workers in Selected Occupations », New York : W.W. Norton for the Women's Research and Education Institute.
- RUDENSTINE N., 1996 Diversity and Learning, in : *The President's Report 1993-1995*, Cambridge : Harvard University.
- SCOTT A., 1981 What Happens when Outsiders become Insiders, Address Delivered to the Symposium of the 20<sup>th</sup> anniversary of the Mary Ingraham Bunting Institute of Radcliffe College, Cambridge, Massachusetts, 11 avril.
- SEGAL M., 1986 The Military and the Family as Greedy Institutions, *Armed Forces and Society*, 13, p. 9-38.
- SEGAL M., 1995 Women's Military Roles Cross-Nationally : Past, Present and Future, *Gender and Society* 9 (6), p. 757-775.
- SHKLAR, 1989 A Life of Learning, Charles Homer Haskins lecture, American Council of Learned Societies (ACLS), Occasional paper n. 9.
- SPALTER-ROTH R., SCHREIBER R., 1995 Outsider Issues and Insider Tactics : Strategic Tensions in the Women's Policy Network during the 1980s, in : Ferree M. M. et Martin P., *Feminist Organizations. Harvest of the New Women's Movement*, Philadelphia : Temple University Press, p. 105-128.
- SUMMERS M., 1996 What the Public ought to be Taught : Visions, Conflicts and Forgetting in the Development of Agricultural Science and education, Social Science History Annual Meeting, New Orleans, Louisiana.
- THE NATION, 1997 *Chronicle of Higher Education*, 29 août.
- TARROW S., 1989 *Democracy and Disorder : Protest and Politics in Italy 1965-1975*, Oxford : Oxford University Press.

TARROW S., 1994

*Power in Movement : Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge : Cambridge University Press.

TILLY C., 1978

*From Mobilization to Revolution*, Reading, MA : Addison-Wesley Publishing.

WHITTIER N., 1995

*Feminist Generations : the Persistence of the Radical Women's Movement*, Philadelphia : Temple University Press.